



## Dernière heure – Prix d'excellence de l'AAPC

Le programme des Prix d'excellence de l'Association des architectes paysagistes du Canada prend de l'ampleur! Face à la rétroaction et au nombre croissant d'inscriptions, les responsables du programme de récompenses y ajoutent une nouvelle catégorie et s'apprêtent à frapper un grand coup dans les médias de façon à ce que tant la qualité supérieure que la quantité des travaux produits par les architectes paysagistes canadiens soient reconnues.

**Une nouvelle « catégorie résidentielle »** a été créée afin de mettre ce secteur en évidence à l'échelle nationale. Cette catégorie de travaux représentera cette facette significative, méconnue du public, de l'architecture de paysage et l'élèvera au niveau national.

Dans un effort de génération d'une plus grande visibilité pour notre profession, nous cherchons présentement à composer un **jury issu des médias pour participer à l'adjudication du travail**. L'intention est de faire en sorte que ce jury, choisi annuellement, sache jeter un regard neuf sur la compréhension et l'appréciation du travail des architectes paysagistes canadiens et, nous l'espérons, travailler avec eux à créer une plus grande exposition à l'avenir. Ce groupe d'experts apportera également une perspective impartiale sur la façon dont nous voyons notre travail, une optique qui ne peut que nous être bénéfique.

## Exigences des mises en candidature pour les Prix d'excellence de l'AAPC

**L'Association des architectes paysagistes du Canada reconnaît et encourage la recherche de l'excellence dans tous les aspects de la profession.**

Le programme vise à stimuler une sérieuse sensibilisation face à l'architecture de paysage en tant que profession auprès des professions connexes, des clients potentiels et du grand public. Les récompenses sont attribuées tant au niveau régional que national.

### Catégories des récompenses

Design

Planification et analyse

Gestion du paysage

Communication

Recherche et

Nouvelles orientations de l'exercice professionnel

### Propositions

Les candidats présentent leurs propositions qui sont examinées par un jury composé de membres de l'AAPC nommés par leur association constituante.

**Il est maintenant possible de télécharger les exigences reliées aux propositions pour 2008 à partir du site Web de l'AAPC :** [http://www.csla.ca/fr/index\\_fr.php](http://www.csla.ca/fr/index_fr.php)





## Ordre des associés

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Sélection des nouveaux associés 2008

Le panel des associés a mis fin à ses délibérations après une révision en profondeur des nominations reçues des cinq organisations constituantes de l'AAPC. Subséquemment, Ronald J. Middleton, FAAPC, président de l'Ordre des associés a annoncé que les candidats suivants ont été sélectionnés et seront intronisés à l'Ordre des associés :

M. Claude Cromier, AAPQ  
M. James Dobbin, OALA  
Mme Chantal Gagnon, AAPQ  
M. Daniel K. Glenn, AAPP  
Mlle Sara-Jane Gruetzner, AALA  
M. Randall F. Sharp, BCSLA  
M. John W. Zuck, AAPP

Les sept associés élus se sont distingués par le caractère extraordinaire, édifiant et durable de leur contribution à la profession couvrant une période significative. Les associés élus cette année ont acquis en moyenne 22,5 années d'ancienneté au service de la profession; un de ces derniers exerce la profession depuis plus de 31 ans. L'élection au titre d'associé constitue la distinction la plus élevée que l'Association confère à ses membres, distinction que mérite grandement la promotion des associés 2008.

Les associés élus seront intronisés au cours d'une cérémonie d'investiture dans le cadre du Congrès de l'AAPC 2008 à Québec. Quoique la tenue de cérémonie soit facultative pour les participants au banquet, tous les associés sont invités à revêtir une tenue de soirée pour assister à cet événement prestigieux.

### Cotisations à l'AAPC

Nous rappelons aux membres à part entière de l'AAPP, de la MALA et de l'AAPQ qu'ils doivent payer la facture pour cotisations d'adhésion à l'AAPC au montant de 25 \$ émise directement par l'AAPC. Ce montant représente l'augmentation de 2007 qui n'avait pas été perçue par ces constituantes. Si vous désirez payer avec une carte de crédit, veuillez téléphoner au bureau de l'AAPC : (613) 622-5520. Les chèques peuvent être postés à :

Association des architectes paysagistes du Canada  
C.P. 13594  
Ottawa (Ontario) K2K 1X6

### Appel téléconférence du directeur général

Le 27 septembre, l'AAPC organisait le deuxième appel téléconférence avec les directeurs généraux (rétribués et bénévoles) des dix associations composantes de l'AAPC.

Le premier appel s'est déroulé en avril 2007 et les participants l'ont perçu comme bénéfique à l'ouverture des communications entre les différents directeurs.

Les appels permettent aux participants de partager de l'information et de discuter de questions d'intérêt commun à nos associations professionnelles d'architectes paysagistes.





L'AAPC organisera ces appels sur une base semestrielle; le prochain est prévu pour le mois de janvier.

## Programme d'assurance pour les membres de l'AAPC

Les dépenses courantes liées à la gestion de votre entreprise à titre de praticien ou de professionnel exerçant seul continuent de s'accumuler même si vous êtes victime d'une maladie ou d'un accident invalidant. L'assurance frais généraux d'entreprise (Office Overhead Expense) de l'AAPC vous propose un outil efficace pour vous aider à faire face aux risques inhérents à la gestion de votre propre entreprise. Pour obtenir plus d'information, veuillez visiter [http://www.mumby.com/memos/dc\\_csla\\_manulife\\_affinity\\_products.php](http://www.mumby.com/memos/dc_csla_manulife_affinity_products.php) ou téléphoner à Mumby Insurance Brokers au 1-800-446-5745.

Mumby Insurance Brokers Inc.  
The Erb Centre  
55 Erb St. East, Bureau 303  
Waterloo (Ontario) N2J 4K8

Numéro local : 519-885-5956  
Sans frais : 1-800-446-5745 (Canada)  
Télécopieur : 519-747-2862

## Trystan

### Trystan Site Furnishings

**Fabricant nord-américain de mobiliers extérieurs de qualité supérieure depuis 18 ans.**

Fabricant de bancs, contenants à déchets, grilles de protection d'arbre, corsets d'arbre, bollards et fontaines à eau potable de qualité supérieure.

1302, rue Swan  
Ayr (Ontario) N0B 1E0  
Tél. : 519.632.7427 ou 877.348.5845  
Téléco. : 519.632.8271  
Courriel : [info@trystanproducts.com](mailto:info@trystanproducts.com)

## Le Bulletin de l'AAPC

Le Bulletin de l'AAPC met à votre disposition une tribune libre pour l'échange d'idées et d'information reliées à la profession d'architecte paysagiste. Les opinions personnelles exprimées sont celles des correspondants et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AAPC.

Le Bulletin sera publié mensuellement et acheminé aux membres par courriel. Veuillez, s'il vous plait, vous assurer que le bureau de l'AAPC possède vos données à jour. Si vous ne recevez pas le Bulletin par courriel même si vous en avez l'habileté, veuillez en informer le bureau.

Nous encourageons l'envoi de lettres à la rédaction et d'articles à l'adresse suivante :

Fran Pauzé, directrice générale  
Association des architectes paysagistes du  
Canada  
C.P. 13594

Ottawa (Ontario) K2K 1X6  
Téléphone : 613-622-5520  
Télécopieur : 613-622-5870  
Courriel : [franpauze@csla.ca](mailto:franpauze@csla.ca)

